



Conditions Générales de Vente

AIRVAL

1. Identification

GILET Valentin – Entrepreneur individuel
SIRET : 90014622600023
Assurance : SAAM Verspieren Groupe
N° contrat : FR00045291AV26A

2. Objet

Stages SIV / EMA, cours particuliers, vols biplace pédagogiques et coaching en parapente.

3. Conditions de participation

Le participant doit être apte physiquement, disposer d'un niveau adapté, d'un matériel révisé et homologué, et d'une assurance RC aérienne valide.

4. Réservation et paiement

Réservation validée à réception d'un acompte de 30%.
Le solde est à régler à la fin du stage ou de la prestation.

5. Tarifs

Prix exprimés en euros (€). Hors hébergement, repas, transport et remontées éventuelles.

6. Annulation par le participant

+15 jours : remboursement de l'acompte
15 à 7 jours : acompte conservé ou report accepté
-7 jours : totalité due

7. Annulation météo

Décision possible jusqu'à 48h avant le début du stage.
Report proposé en priorité ou remboursement de l'acompte.

8. Annulation par Airval

Pour toute cause (sécurité, météo, organisation), report proposé ou remboursement de l'acompte.

9. Sécurité

Respect des consignes obligatoire. Airval peut exclure un participant en cas de comportement dangereux.

10. Responsabilité

Le parapente est une activité à risque. Le participant reconnaît pratiquer sous sa propre responsabilité.

11. Assurance

Responsabilité civile aérienne obligatoire pour le participant.
Assurance professionnelle Airval disponible sur demande.

12. Droit à l'image

Sauf opposition écrite, les images peuvent être utilisées à des fins pédagogiques et de communication.

13. Données personnelles

Les données sont utilisées uniquement pour l'organisation des prestations.

14. Litiges

Recherche de solution amiable en priorité. Juridiction compétente : domicile du prestataire.